

Qui a donné 500000 euros aux musulmans de Gennevilliers pour acheter la mosquée à la Mairie ?

écrit par Christine Tasin | 16 mai 2017

Gennevilliers, le 13 mai 2017. Mohammed Benali, président de l'association Ennour (à gauche), et Patrice Leclerc, le maire PCF (à droite) ont signé l'acte de vente entre la mairie de Gennevilliers et l'association qui permet aux musulmans de venir propriétaire du terrain et du bâtiment hébergeant la mosquée. LP/J.B.

Comment une association d'une dizaine d'années peut-elle récupérer 500000 euros ?

Subventions déguisées des élus français ?

Subventions des pays du Golfe ou autres pays musulmans ?

Fruits d'activités ? Lesquelles ?

Gennevilliers : la mosquée a été vendue aux fidèles

Presque terminé, l'édifice religieux surmonté de deux petits minarets possède deux salles de prière de 2 500 places chacune. « Nous voulons montrer qu'il s'agit d'un endroit ouvert, dans lequel les gens expriment de la joie et l'envie de partager », conclut Sidi, venu d'Argenteuil (Val-d'Oise).

« Vous êtes propriétaires », lâche sobrement le notaire ce samedi en fin d'après-midi. Une phrase qui déclenche les applaudissements des nombreux musulmans de Gennevilliers venus assister à la signature de la vente par la mairie de la parcelle sur laquelle se dresse leur mosquée [depuis 2010](#).

Jusqu'ici locataire sous la forme d'un bail emphytéotique de 99 ans signé en 2007, l'association Ennour qui gère l'ensemble, à la fois lieu de culte et centre social et culturel, devient l'unique bailleur du site. « Nous souhaitions laisser à nos enfants le bâtiment et le terrain, explique Mohammed Benali, le président d'Ennour.

Avec la montée des extrémismes de tous bords, nous avons peur qu'au bout du contrat, la ville, en cas de changement de majorité n'accepte pas de le renouveler.
»

Le risque n'existe donc plus. Pour le plus grand bonheur des fidèles assistant à la fête. « Nous sommes heureux, sourit Soufiane. Comme un ancien locataire peut l'être quand il parvient à acheter sa maison. »

Patrice Leclerc a répondu favorablement à la demande des représentants d'Ennour venus le voir peu après son élection en 2014. « J'ai compris leur volonté d'être chez eux, approuve le maire (PCF). Non pas pour se refermer, mais pour s'ouvrir aux autres. » L'édile rappelle « les conférences et moments de dialogue » proposés à la mosquée de Gennevilliers. Ennour verse 500 000 € à la commune pour acquérir la surface d'un peu plus de 2 100 m².

« Nous avons apporté le plus grand soin aux procédures juridiques pour éviter toute contestation, précise Patrice Leclerc. Il a fallu travailler sur le passage du bail emphytéotique à la pleine propriété, demander une évaluation du bien par les domaines. »

Cette conclusion repose sur l'unité des musulmans de Gennevilliers. « De huit associations au départ, nous n'en avons fait qu'une pour porter ce projet de lieu dans lequel vivre notre religion dignement, souligne Mohammed Benali. Chez nous, de nombreuses origines se mélangent : algériennes, marocaines, tunisiennes, égyptiennes, sénégalaises, maliennes... »

Presque terminé, l'édifice religieux surmonté de deux petits minarets possède deux salles de prière de 2 500 places chacune. « Nous voulons montrer qu'il s'agit d'un endroit ouvert, dans lequel les gens expriment de la joie et l'envie de partager », conclut Sidi, venu d'Argenteuil (Val-d'Oise).

leparisien.fr

<http://www.leparisien.fr/gennevilliers-92230/gennevilliers-la-mosquee-a-ete-vendue-aux-fideles-14-05-2017-6947517.php>